

TRESSER LA PAROLE, TRANSMETTRE LA SAGESSE : CONTES ET PROVERBES
AFRICAINS AU CŒUR DE LA MÉMOIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ CULTURELLE

Dr. Affi Hortense KOUAKOU Epouse KOUADIO
Université Alassane Ouattara de Bouaké
tenstia@gmail.com

Dr. Adamou SIDDO
Enseignant-Chercheur
Département de Lettres, Arts et Communication
Université André Salifou de Zinder
(UASoubandawaki2@gmail.com)

Résumé :

En Afrique, les contes et les proverbes s'entrelacent pour tisser une parole dense, porteuse de mémoire et de sagesse. Cette alliance dynamique, profondément ancrée dans les traditions orales, façonne un patrimoine vivant où la narration et la formule proverbiale se répondent et s'enrichissent mutuellement. Le conte, espace de récréation utile et de mise en scène du savoir communautaire, puise dans le proverbe, une puissance évocatrice qui éclaire son propos, enracine ses morales et élève sa portée. De même, le proverbe, dans sa brièveté fulgurante, trouve dans le récit conté un terrain d'illustration et de transmission élargie. Cette complicité entre narration et aphorisme oral ne se contente pas de divertir : elle forme un socle de résistance symbolique, un vecteur d'éducation populaire et un levier de souveraineté culturelle face aux dynamiques d'uniformisation. La maîtrise de ce double registre par l'orateur traditionnel participe ainsi à la sauvegarde des valeurs, à la circulation des savoirs endogènes et à la réaffirmation de l'identité africaine.

Mots clés : conte, proverbe, oralité, mémoire, transmission

Abstract:

In Africa, tales and proverbs intertwine to weave a dense speech imbued with memory and wisdom. This dynamic alliance, deeply rooted in oral traditions, shapes a living heritage in which narrative and proverbial expression respond to and enrich one another. The tale, as a space for meaningful re-creation and for staging communal knowledge, draws from the proverb an evocative power that clarifies its message, grounds its moral teachings, and enhances its impact. Likewise, the proverb, in its striking brevity, finds in the narrated story a context for illustration and an expanded mode of transmission. This synergy between storytelling and aphoristic expression does more than entertain it constitutes a foundation of symbolic resistance, a vehicle for popular education, and a lever for cultural sovereignty in the face of homogenizing forces. The mastery of this dual register by the traditional orator thus contributes to safeguarding values, circulating endogenous knowledge, and reaffirming African identity.

Keywords: Tales, proverbs, memory, orality, transmission

ISSN : 2789-1674 GRAPHIES FRANCOPHONES NUMERO 009 DECEMBRE 2025

Introduction

Dans les sociétés africaines, l'oralité s'impose comme l'un des fondements majeurs de la vie culturelle, sociale et politique. Elle constitue non seulement un mode de communication, mais elle est aussi perçue comme un système de pensée qui organise la circulation de la mémoire collective, l'écriture des expériences partagées et la transmission intergénérationnelle des savoirs.

En ce sens, la parole est investie d'une forte charge symbolique. C'est pourquoi, elle fonctionne comme un instrument de cohésion, de régulation et de socialisation. Les détenteurs de cette parole sont les conteurs, les griots, considérés à juste titre, comme les maîtres de la tradition ou les médiateurs communautaires. Ces acteurs occupent de ce fait, une place centrale dans le processus de conservation et de valorisation du patrimoine immatériel.

Au sein de ce dispositif, deux formes expressives jouent un rôle particulièrement structurant. Il s'agit en effet, du conte forme narrative qui mobilise des personnages, des situations et des temporalités propres à la mise en scène du savoir social. Il y a ensuite, le proverbe, considéré comme un énoncé bref et dense, chargé de condenser une sagesse partagée.

Si ces deux formes peuvent être analysées séparément, leur pleine signification émerge de leur articulation dans la pratique. En effet, dans la plupart des traditions africaines, conte et proverbe opèrent selon une logique de co-présence. De ce fait, le conte emprunte au proverbe la stabilité des normes qu'il met en récit, tandis que le proverbe, inscrit dans le tissu narratif, bénéficie d'une mise en contexte qui en renforce la portée.

Cette dynamique pose une question centrale : dans quelle mesure, l'imbrication du conte et du proverbe constitue-t-elle un dispositif opératoire de promotion et de consolidation culturelle ? En d'autres termes, comment l'association de ces deux formes participe-t-elle à la préservation de la mémoire collective ? En quoi, sont-elles également des atouts pour la transmission des valeurs endogènes et à la consolidation de la souveraineté culturelle dans un contexte marqué par des processus d'uniformisation culturelle ?

L'hypothèse défendue dans cet article est la suivante : la complémentarité entre conte et proverbe relève d'un système de médiation culturelle structuré, au sein duquel, s'élabore un discours à la fois éducatif, mémoriel et identitaire.

L'objectif du présent travail est donc de rendre compte des mécanismes et des enjeux de cette articulation. Ceci permet de montrer ainsi que la double articulation du conte et du proverbe constitue un vecteur essentiel de résistance symbolique, de formation communautaire et de légitimation des valeurs africaines dans un espace mondial en mutation.

1. Cadre conceptuel et anthropologique de l'oralité africaine

L'oralité constitue pour les sociétés africaines une matrice culturelle. Elle constitue en ce sens, un système culturel structurant essentiellement fondé sur la performance, la mémoire et l'interaction. Ce système organise simultanément la production, la conservation et la circulation des savoirs (Finnegan, 1992 ; Goody, 1977 ; Vansina, 1985). Selon Hampâté Bâ (1991), elle est un « *dépositaire vivant* » de la tradition, articulant identité, histoire et cosmologie.

La parole possède en ce sens, un rôle social et symbolique. Elle régule en effet, les rapports sociaux en transmettant des valeurs et des codes éthiques. Elle relie également le monde visible au monde invisible (Mbembe, 2000 ; Mudimbe, 1988). Elle structure l'autorité et la cohésion communautaire et sert de vecteur d'influence sociale et symbolique. La parole a aussi des acteurs.

L'orateur traditionnel occupe plusieurs figures. Il existe entre autres, le griot. Ce dernier se présente à la fois comme l'historien et le musicien. Il est également un garant de la mémoire collective (Hale : 1998 et Conrad : 1987).

Un deuxième acteur est le conteur qui transmet les valeurs morales et les savoirs par le récit, la performance et l'interaction avec le public. Le troisième orateur est le Maître de la parole, considéré comme détenteur d'un savoir codifié. Celui-ci assure les rites et la continuité culturelle. Il lui est aussi reconnu une autorité normative et sacrée.

Comme l'ont montré Achille Mbembe (2000) et Valentin-Yves Mudimbe (1988), la parole africaine s'inscrit dans une conception du monde où le visible et l'invisible sont étroitement liés. Elle est investie d'une force performative : dire, c'est agir, instituer, consacrer ou réparer.

1.1. Griot, archiviste social, médiateur et artiste polyvalent

Dans de nombreuses sociétés ouest-africaines, le griot, appelé "*jeli, gewel ou gawlo*" selon les aires culturelles, occupe une position institutionnalisée au sein du système socio-politique. Le griot est donc bien plus qu'un simple narrateur oral. Il est en effet, un professionnel de la parole. Le griot possède ainsi un savoir qui englobe la généalogie, l'histoire politique, la musique et la morale sociale. Transmis au sein de lignages spécialisés, ce savoir constitue un capital culturel vivant. C'est aussi un garant de la mémoire collective et de la continuité identitaire.

Le griot occupe alors plusieurs fonctions mais dont les principales sont les suivantes. Il est considéré par les sociétés comme un historiographe officiel. Il lui revient en effet, le travail de compilation, l'exercice de mémorisation et la science de transmission des récits dynastiques, les épopées fondatrices et les chronologies politiques. Ses récits ne se limitent pas à la narration. Ils servent ainsi à légitimer le pouvoir, à établir les hiérarchies et à rappeler les alliances ou les conflits historiques (Hale, (1998) et Conrad, (1987)). À travers cette fonction, le griot joue un rôle politico-symbolique car sa parole valide l'autorité des chefs et stabilise le tissu social.

Le barde africain sert également de médiateur social. Sa maîtrise de la parole et de la diplomatie symbolique lui permet d'intervenir ainsi dans les mariages, les négociations, les litiges ou les conflits communautaires. Le griot, par sa réputation et son autorité morale, agit comme un médiateur impartial. Il est aussi capable de rétablir l'équilibre social. La parole qu'il détient est donc performative car elle pacifie, persuade et structure les relations humaines.

Parmi les fonctions du griot, il assure aussi la tâche d'un artiste performeur. Il l'exerce par la dimension musicale qui est d'ailleurs, indissociable de son rôle. Chants, récits accompagnés de kora, balafon, molo ou tambours constituent un système mnémotechnique et esthétique. La performance ne se limite pas à la transmission du contenu. Elle crée de ce fait, une expérience sensorielle et émotionnelle, renforçant ainsi l'impact du récit et favorise la rétention collective. Ainsi, le griot conjugue art, mémoire et pédagogie.

Le griot est également considéré par les sociétés africaines comme un agent de mémoire collective. Il représente une forme de capital culturel incarné. Il conserve le passé tout en l'adaptant aux contextes contemporains, ce qui le distingue d'un simple archiviste. Il réinvente et actualise les récits, donnant aux traditions une dynamique vivante, capable de dialoguer avec les transformations sociales, politiques et culturelles. Il est donc un acteur actif de la continuité culturelle, capable de rendre la mémoire collective pertinente pour les générations présentes.

Le griot n'est pas uniquement un narrateur, il est la mémoire vivante de la communauté. Il est aussi, un médiateur social et un artiste capable de fusionner esthétique et savoir historique. Sa parole constitue un lieu de transmission, de régulation et de légitimation, faisant de lui un acteur central de la souveraineté culturelle et de la pérennité identitaire des sociétés africaines.

Par son rôle pluriel, le griot illustre comment la parole peut être à la fois instrument de mémoire, outil de cohésion sociale et vecteur de créativité artistique.

1.2. Conteur : éducateur communautaire et passeur de valeurs

Dans de nombreuses sociétés africaines, le conteur occupe une place centrale dans la dynamique culturelle, bien que son rôle soit généralement moins institutionnalisé que celui du griot. Il constitue un agent de

socialisation, de mémoire et de régulation morale, jouant un rôle clé dans la transmission des savoirs, des normes et des valeurs collectives.

Le conteur est un transmetteur de valeurs morales. Il instruit de ce fait, la communauté à travers les récits, les fables, les devinettes et les mythes, qui fonctionnent comme des supports pédagogiques et éthiques. Chaque histoire est en effet, un modèle de conduite qui expose alors les vertus sociales telles que la solidarité, le courage, la sagesse, et dénonce en même temps, les comportements antisociaux, l'égoïsme ou l'injustice. Par ce biais, la narration devient un outil normatif et formateur, permettant aux membres de la communauté, en particulier les jeunes, d'acquérir des repères sociaux et de développer leur sens critique

La fonction du conteur participe à une pédagogie performative et une interaction sociale. Le conteur ne se limite pas à la simple énonciation d'histoires. Il emploie des techniques performatives sophistiquées, incluant modulation vocale, rythme, gestuelle, mimiques, jeux de rôle et interpellation directe du public. Ces procédés confèrent au récit un caractère vivant et interactif, transformant l'auditoire en co-constructeur de l'histoire. Cette dimension participative favorise une appropriation active des savoirs et un engagement émotionnel et cognitif plus profond. Ceci amplifie alors l'impact éducatif et social de la narration.

Le conteur est également un créateur d'un espace liminal. Les séances de contes peuvent être comprises comme des espace-temps liminaux, des moments quasi-rituels où la société se regarde et se réévalue. Le conteur offre à la communauté un cadre symbolique de réflexion sur les normes et les valeurs sociales, permettant ainsi de penser collectivement les tensions, les contradictions ou les dilemmes éthiques. Ces performances contribuent à renforcer la cohésion sociale et l'identité collective, en reliant l'expérience individuelle à une mémoire et une culture partagée.

Le rôle du conteur le conduit à une flexibilité et une créativité narrative. Contrairement au griot, dont la parole peut être codifiée et encadrée par les lignages et traditions, le conteur bénéficie d'une liberté narrative plus large.

Cette marge d'innovation lui permet de réactualiser les histoires, de les adapter à des enjeux contemporains tels que la migration, l'urbanisation, les mutations sociales ou les problématiques politiques locales. Le conteur devient ainsi un médiateur entre la tradition et la modernité. Il est capable ici de transmettre les valeurs ancestrales, tout en rendant les récits pertinents pour le contexte actuel.

En termes clairs, le conteur est bien plus qu'un simple narrateur. Il est ainsi considéré par les sociétés comme un passeur de culture, éducateur moral et agent de socialisation. Sa parole performative et interactive tresse les valeurs traditionnelles avec les enjeux contemporains, faisant de la narration un outil vivant de transmission, d'émancipation et de régulation sociale. En articulant tradition et innovation, il assure la continuité culturelle tout en contribuant à la réflexion collective sur l'évolution des normes et des pratiques au sein de la communauté.

1.3. Maître de la parole: autorité sacrée et gardien du savoir rituel

Le maître de la parole constitue une figure rare, formalisée et hautement codifiée au sein des sociétés africaines traditionnelles. Appelé bénédicteur, sage, prêtre ou détenteur de savoir rituel selon les cultures, il incarne la dimension sacrée, normative et cosmologique de la parole. Sa fonction dépasse la simple narration car elle structure les pratiques rituelles, fonde l'ordre social et assure la continuité culturelle.

Ce maître possède une connaissance ésotérique transmise par initiation. Ce savoir englobe des éléments rituels, cosmogoniques et symboliques, dont la maîtrise conditionne son autorité. Il ne s'agit pas seulement de réciter des textes ou des proverbes. Pour cela, sa parole est performative et opérative car capable de produire des effets concrets dans ou sur la communauté. Il peut par exemple, s'agir de bénédictions, des exorcismes ou des enjeux de consécration. Cette compétence exige une formation longue et rigoureuse, souvent accompagnée de rites de passage ou de cérémonies initiatiques, qui légitiment son statut.

Le maître de la parole intervient dans les rites de passage, les cérémonies religieuses et les moments de transition collective. Son verbe structure la temporalité rituelle, rythme les événements communautaires et fonde l'ordre symbolique et social. Il agit comme un médiateur entre le passé, le présent et l'avenir, rappelant à chaque génération les principes qui régissent la société et les relations avec le cosmos. Sa parole est un fil conducteur entre mémoire ancestrale et pratiques contemporaines, assurant la pérennité des traditions.

La parole proférée par cette personnalité détient une force sacrée. Elle peut en effet, bénir, maudire, servir à sceller des pactes, authentifier des décisions ou légitimer des pouvoirs.

Cette dimension performative confère au maître une capacité régulatrice, agissant sur le plan spirituel et social. Il ne se contente pas de guider ou d'instruire : il institue, consacre et protège la communauté à travers ses paroles, jouant un rôle central dans la hiérarchie symbolique et morale de la société.

Au-delà de sa fonction normative, le maître de la parole agit comme interprète des signes, proverbes, mythes et présages. Il fournit à la communauté une lecture symbolique et cosmologique du monde, reliant le visible et l'invisible. Par cette médiation, il permet aux individus de comprendre et d'ordonner les expériences collectives et les événements naturels, agissant comme intercesseur entre les hommes et les forces supérieures.

Le maître de la parole incarne la dimension la plus sacralisée et codifiée de la parole en Afrique. Sa fonction dépasse la transmission de savoirs ou de récits : il est gardien du patrimoine rituel, le légitimant spirituel et le médiateur cosmologique. En combinant savoir initiatique, autorité normative et pouvoir performatif, il assure la continuité culturelle, la cohésion sociale et la souveraineté symbolique de la communauté. Cette figure illustre parfaitement comment la parole, dans les traditions africaines, peut être acte de régulation, de protection et de création de sens.

2. Synthèse comparative des figures de l'orateur traditionnel

Figure	Nature de la parole	Fonctions principales	Statut social	Approfondissement
Griot	Historique, musicale, politique	Mémoire collective, médiation sociale, performance artistique	Héritier lignager, professionnel	Le griot combine mémoire et art : il transmet l'histoire dynastique et politique tout en animant des récits par la musique et le chant. Sa parole légitime les autorités et stabilise la société. Héritier d'un savoir lignager, il est reconnu comme professionnel de la mémoire collective et médiateur social.
Conteur	Narratif, didactique, interactif	Transmission de valeurs morales, socialisation, divertissement	Statut variable, non codifié	Le conteur éduque et divertit en adaptant les récits à son auditoire. Sa parole est interactive : le public participe activement, co-construisant le sens. Il relie tradition et innovation, transmet les normes sociales et renforce l'identité collective, tout en bénéficiant d'une grande liberté créative.
Maître de la parole	Sacré, rituel, normatif	Légitimation symbolique et spirituelle, rites, continuité culturelle	Initié, autorité spirituelle	Le maître de la parole détient un savoir initiatique et sacré. Il légitime les décisions, conduit les rites et assure la cohérence symbolique de la société. Sa parole est performative et régulatrice,

				reliant le monde visible et invisible, et consolidant la continuité culturelle et l'autorité morale.
--	--	--	--	--

Une analyse synthétique de ce tableau prouve ainsi que les trois figures déploient une écologie complexe de la parole où se conjuguent mémoire, pédagogie et sacralité qui tournent ainsi autour d'une mémoire acceptée et ancrée dans une légitimation par tous. Ce statut s'acquiert car le griot conserve et transmet l'histoire collective. Il offre en même temps, un cadre légitime pour la mémoire politique et sociale. Sa parole structure le passé et les alliances du présent.

Le conteur opère lui aussi une transmission et participe à la socialisation des membres de la communauté. Il met surtout l'accent sur l'éducation morale et la socialisation à travers le récit, l'interaction et le jeu narratif, renforçant l'identité collective et les valeurs partagées.

Le maître de la parole assure à son tour, la sacralité et joue le rôle d'un acteur de régulation de la vie de la société. Il incarne en ce sens, la dimension normative et rituelle de la parole. Sa parole est sacrée et performative, capable de légitimer le pouvoir, d'ordonner les rites et de maintenir la cohérence cosmologique et sociale.

Il existe ainsi une complémentarité des rôles entre ces différents acteurs. Alors que le griot articule histoire et politique, le conteur privilégie valeurs et socialisation, et le maître de la parole se centre sur sacralité et régulation. Ensemble, ils montrent que la parole dans les sociétés africaines traditionnelles est bien plus qu'un outil de communication : elle est un vecteur de pouvoir, d'identité, de mémoire et de cohésion sociale, intégrant des dimensions artistiques, éthiques et cosmologiques.

2.1. Fonctions sociales de la parole transmise

La parole, dans les sociétés africaines traditionnelles, dépasse la simple communication : elle est un vecteur fondamental de socialisation, de mémoire et de légitimation culturelle. Elle assure la cohésion sociale, la continuité des savoirs et l'ancrage symbolique des autorités traditionnelles. Ses fonctions peuvent être détaillées comme suit :

Il y a d'abord, la transmission intergénérationnelle qui pourvoit à tous les membres, les éléments de leur socialisation. En ce sens, la parole constitue alors un outil central de formation sociale et cognitive. Elle socialise en effet, les jeunes en leur transmettant des schèmes de pensée, des valeurs morales et des savoir-faire pratiques. Ces schémas contribuent ainsi à l'intégration des individus dans le tissu collectif selon (Goody, (1977) ; Finnegan, (1992) et Vansina, (1985).

Ensuite, il se déploie les récits, les proverbes et les contes qui structurent l'imaginaire et offrent des modèles de conduite adaptés aux contextes sociaux. Dans ces conditions, les cérémonies de contes ou de chants permettent aux jeunes de participer activement, de mémoriser et de reproduire les normes. Cela favorise ainsi l'inculcation des codes éthiques et comportementaux. Cette transmission n'est cependant, pas un simple héritage passif. Mais, elle implique plutôt une co-construction du savoir, où le public interagit avec l'orateur et devient acteur de l'apprentissage social.

Il existe aussi la prédisposition des acteurs à produire la mémoire collective et la conservation du patrimoine immatériel. La parole est également le vecteur de la mémoire collective car elle permet une conservation des généalogies à travers les récits fondateurs et la promotion des savoirs rituels. Elle est alors un élément clé du patrimoine immatériel pour en effet, assurer la continuité culturelle et l'identité collective (Halbwachs, 1950 ; Vansina, 1985 et Mudimbe, 1988).

Les orateurs traditionnels, qu'il s'agisse de griots ou de maîtres de la parole, actualisent constamment ces récits lors de leurs performances pour les adapter aux réalités contemporaines. De ce fait, elles garantissent ainsi la pertinence et la vivacité du savoir transmis. Cette mémoire orale est performative et dynamique, permettant à chaque génération de réinterpréter l'histoire, de résoudre des conflits contemporains et de maintenir la cohésion sociale à travers le temps.

C'est dire alors que la parole assure la construction du sacré et participe fortement à la légitimité des valeurs culturelles. Investie d'une puissance symbolique et rituelle, la parole n'est pas neutre : elle légitime les détenteurs du savoir et structure les rapports sociaux (Tempels, 1949 ; Zahan, 1969 ; Bourdieu, 1982 ; Sissao, 2010).

Les maîtres de la parole et certains orateurs institutionnalisés possèdent en ce sens, une autorité normative fondée sur la connaissance ésotérique ou initiatique. Leur verbe peut bénir, sanctionner ou authentifier des décisions, conférant un pouvoir symbolique réel. Cette dimension sacrée relie le monde visible au monde invisible, renforçant l'idée que la parole est un vecteur de cohésion sociale et de régulation culturelle. Par sa force performative, elle assure la légitimité des institutions, des rites et des normes, consolidant l'ordre social et moral au sein de la communauté.

En synthèse, il ressort que la parole transmise remplit une triple fonction essentielle. Il s'agit en premier de sa fonction de socialisation et de transmission intergénérationnelle. A ce niveau, elle participe activement à la formation morale, cognitive et pratique des jeunes. Ensuite, elle sert d'outil de conservation de la mémoire collective. Elle permet ici de participer à un maintien et une adaptation du patrimoine immatériel comme un véritable garant de la continuité culturelle.

La parole est également un mécanisme de légitimation symbolique et rituelle. Elle sert alors d'organe de régulation sociale, de consécration de l'autorité sacrée et la construction de la cohésion communautaire. Elle illustre ainsi que, dans les sociétés africaines traditionnelles, la parole est un outil central de pouvoir, de culture et de résistance identitaire, capable de lier histoire, normes et symboles dans un système intégré de savoir et d'autorité.

2. 2. Formes performatives et discursives de l'oralité africaine

L'oralité africaine ne se limite pas à la transmission verbale : elle se manifeste dans des performances complexes où la parole, la musique, le geste et le rituel s'entrelacent pour produire du sens, renforcer la mémoire et affirmer l'identité collective. Elle participe ainsi à une performance et une mise en scène. Cette performance est multidimensionnelle. La parole orale en Afrique se déploie en effet, dans un espace performatif dynamique où convergent orateur, public et contexte social ou rituel. Elle combine plusieurs dimensions.

Parmi, les performances, figure d'abord, celle verbale. Celle-ci se déploie ainsi à travers les récits, les proverbes, chants ou incantations, articulant histoire, savoirs et normes. Elle relève aussi de la structure musicale. Cette dernière participe à un accompagnement par des instruments traditionnels (kora, balafon, djembé, vielle monocorde, guitare monocorde ou "Molo") qui rythme la narration et renforce l'empreinte mnésique.

La performance est aussi gestuelle. Celle-ci s'exprime ainsi par les mimiques, les gestes symboliques, les postures et les déplacements qui illustrent et accentuent le récit. Elle est aussi rituelle qui assure à son tour, l'intégration dans les cérémonies, les rites de passage, les fêtes communautaires ou les consultations prophétiques, où la parole devient vectrice de régulation sociale et cosmologique (Finnegan, 1992 ; Goody, 1977).

Il est clair alors que cette multi-dimensionnalisation fait de chaque prestation orale un événement unique, où le sens est co-construit et adapté à l'audience et au contexte. Toute performance orale assure aussi du rythme et de la musicalité. En ce sens, la musicalité est un élément fondamental de l'oralité car elle structure le message. Au-delà, elle favorise la segmentation, la répétition et l'emphase sur les points essentiels. C'est pourquoi, elle renforce l'ancrage mnésique qui permet aux auditeurs de retenir et de reproduire les histoires et les proverbes avec précision.

De ce fait, les modulations vocales, les répétitions, les refrains et les cadences rythmiques accentuent l'effet dramatique et émotionnel, facilitant ainsi la transmission intergénérationnelle (Hale, 1998). La musicalité ne se limite pas alors au seul plaisir esthétique. Mais, elle devient ici, un outil cognitif et social, qui soutient la mémorisation, la compréhension et la participation collective.

Cela prouve ainsi que dans l'oralité africaine, le public joue un rôle actif et co-constructeur du sens. Cela se ressent par le fait que les spectateurs répondent, commentent, chantent ou participent aux gestes et aux incantations. Cette interaction renforce du coup, la dimension sociale de la performance, car elle mobilise la communauté et favorise l'adhésion aux normes et aux valeurs transmises. Le récit n'est donc jamais figé dans l'oralité. Mais, il s'adapte aux réactions du public, aux circonstances et aux enjeux du moment, assurant à la fois l'actualisation des savoirs et leur pertinence contemporaine (Hampâté Bâ, 1991).

Ainsi, la parole orale se distingue par sa fluidité et sa capacité à intégrer le collectif, transformant chaque performance en acte communautaire et mémoriel. L'oralité africaine constitue un système vivant, structurant et dynamique, qui remplit plusieurs fonctions essentielles. Celles-ci se relèvent alors en premier lieu dans la transmission et la socialisation. L'oralité forme ici les jeunes et leur inculque les valeurs, les savoirs mais aussi les normes sociales.

L'oralité assure aussi la pérennisation et la perpétuation de la mémoire collective. Elle conserve et actualise ainsi le patrimoine immatériel, les généalogies et les récits fondateurs. Au-delà, elle sert d'organe de légitimation sociale et cosmologique. Pour cela, elle attribue autorité et sacralité aux détenteurs de savoir. Elle régule également les rapports sociaux et relie le monde visible et invisible.

Les figures spécialisées que sont les griots, les conteurs et les maîtres de la parole garantissent donc la continuité et l'actualisation des savoirs, tout en renforçant l'identité culturelle et la cohésion communautaire. Par la performance, la musicalité et l'interaction avec le public, l'oralité africaine se révèle comme un acteur central de la mémoire, de l'éducation et du pouvoir symbolique.

Conclusion :

L'oralité africaine se révèle comme un système vivant, dynamique et structurant, au cœur des sociétés traditionnelles et contemporaines. Elle dépasse la simple fonction de communication pour devenir alors un vecteur central de mémoire, d'identité, de légitimité sociale et symbolique.

C'est donc un genre oral à même de favoriser la transmission et la perpétuation de la mémoire collective. En ce sens, l'oralité conserve et transmet les savoirs, les généalogies, les récits fondateurs et les codes éthiques. Par l'interaction entre orateur, public et contexte rituel, elle assure une mémoire vivante, capable de s'adapter aux mutations sociales tout en préservant les fondamentaux culturels.

C'est aussi une structure capable d'assurer la cohésion sociale et la régulation normative des attitudes. Les figures spécialisées qui se composent des griots, des conteurs et les maîtres de la parole garantissent la continuité des savoirs. Ces acteurs régulent également les relations communautaires. Leur parole, historique, narrative ou sacrée, instaure un ordre symbolique et renforce la cohésion sociale en rendant visibles et légitimes les normes et valeurs partagées.

En d'autres termes, il est clair que l'oralité africaine n'est pas figée car elle combine à la fois, la conservation des traditions et l'adaptation aux transformations contemporaines tout en intégrant, l'écriture, les médias numériques et les nouveaux modes d'interaction sociale. Dès lors, cette flexibilité permet de préserver la pertinence culturelle, tout en élargissant l'audience et la portée de la transmission orale.

Au-delà de la fonction informative ou divertissante, la parole orale confère autorité, sacralité et légitimité. Elle relie du coup, le monde visible et invisible, médiatisant les relations humaines, la mémoire collective et l'ordre cosmologique. L'oralité devient ainsi un instrument de construction identitaire et de résilience culturelle, capable de renforcer l'identité collective dans un contexte de changements socio-économiques et technologiques.

En définitive, l'oralité africaine constitue un système intégral et interconnecté, où se conjuguent mémoire, performance, légitimité et créativité. Elle demeure un pilier de la culture africaine, qui garantit ainsi la transmission des savoirs, la cohésion communautaire et l'affirmation identitaire, tout en s'adaptant aux défis et aux opportunités du monde contemporain.

Bibliographie

Bourdieu Pierre. (1982). *Ce que parler veut dire : L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.

Conrad David. (1987). *Griots and the Art of Oral History*. Cambridge: Cambridge University Press.

Finnegan, Ruth. (1992). *Oral Literature in Africa*. Nairobi: East African Educational Publishers.

Goody Jack. (1977). *The Domestication of the Savage Mind*. Cambridge: Cambridge University Press.

Halbwachs Maurice. (1950). *La mémoire collective*. Paris : PUF.

Hampâté Bâ, Amadou. (1991). *Amkoullel, l'enfant peul*. Paris : Actes Sud.

Hale Thomas. (1998). *Griots and Griottes: Masters of Words and Music*. Bloomington: Indiana University Press.

Mbembe Achille. (2000). *De la postcolonie : Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris: Karthala.

Mudimbe Valentin -Yves. (1988). *The Invention of Africa*. Bloomington: Indiana University Press.

Sissao Alain Joseph. (2010). *La parole du sage : Études sur la pensée africaine traditionnelle*. Ouagadougou : Presses Universitaires de Ouagadougou.

Tempels Placide. (1949). *La philosophie bantoue*. Paris : Présence africaine.

Vansina Jan. (1985). *Oral Tradition as History*. Madison: University of Wisconsin Press.

Zahan Dominique. (1969). *La religion Bambara*. Paris : Armand Colin